

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

INSCRIPTION

GARDERIE MUNICIPALE

(de 11h45 à 12h15 et de 13h20 à 13h35)

Les inscriptions à la garderie municipale pour la prochaine rentrée doivent être OBLIGATOIREMENT renouvelées

AVANT LE 25 JUIN 2021 dernier délai.

RAPPEL, aucun enfant ne sera accepté au service de garderie municipale sans y être inscrit (une fiche d'inscription vous sera remise à l'école pour être complétée ou vous pouvez aussi la télécharger sur le site internet de la ville ou la récupérer en mairie).